

Les messages compressés

La situation :

Nous avons vu au cours précédent comment ouvrir les fichiers reçus en pièces jointes d'après leur extensions. Les fichiers compressés présentent un caractère particuliers puisqu'il faut à la fois pouvoir les décompresser PUIS pouvoir les lire.....

D'abord un petit retour en arrière :

Au début de l'internet la vitesse de transfert des données était peu élevée. C'est la raison pour laquelle certains ont eu l'idée de compresser leur messages afin qu'ils parviennent plus rapidement à leur destinataires.

D'où la multiplication de méthodes de compression et la multitude de logiciels pour le faire : Win zip, [7zip](#), quick zip..., [winrar](#),

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, avec les taux de transfert que nous atteignons cela semble une manipulation inutile.

C'est vrai.....quoi que !!!!

Il n'en reste pas moins que nombre de vos correspondants vous transmettent toujours des pièces jointes compressés.

Ces pièces jointes portent donc l'extension du logiciel qui permet de les lire..... : le logiciel de compression

BIEN FAIRE LA DISTINCTION :

supposons une photo au format jpeg qui sera lue par la plupart des logiciels de lecture d'image (photoshop.....)

Supposons que cette même photo soit compressée, alors elle ne portera plus l'extension jpeg mais l'extension du logiciel de compression : zip par exemple

Poussons encore le raisonnement : Pour lire votre photo il vous faudra non seulement le logiciel de lecture d'image (Photoshop....) mais aussi le logiciel de compression : winzip.....

Pas de panique : tout cela tend à s'uniformiser.

D'abord la plupart des logiciels de compression/décompression lisent les formats des autres logiciels de compression/décompression. Il suffit donc d'en avoir un d'installé sur votre ordinateur pour être sauvé.

En résumé : si vous avez une pièce jointe compressée il vous faut :

- 1—un logiciel de compression
- 2—le logiciel correspondant au format de votre pièce jointe.

CONCLUSION : Avec le débit actuel il est quasiment inutile de comprimer les pièces jointes, à moins que vous vouliez en envoyer des énormes, comme un film par exemple. Sachez que les fournisseurs d'accès limitent la taille des pièces jointes : 10 mo par envoi sur msn et 25 mo par envoi sur gmail a la date du 27/04/2009 par exemple.

QUOIQUE : ceci est très important :

Les fournisseurs d'accès filtrent les messages que vous recevez et envoyez. Les filtres sont très divers et à tous les niveaux . Vous connaissez le filtre « indésirable » que chaque webmaster met en œuvre, le filtre spam qui vous évite d'avoir à vérifier des centaines de messages.

Mais il y a d'autres filtres : Par exemple si vous voulez envoyer un petit logiciel en pièce jointe à un ami , ce logiciel contiendra un fichier exe (exécutable) et votre webmaster vous le refusera parce que l'extension exe est très souvent celle des virus.

Donc vous êtes coincés.

A moins que vous ne compressiez votre logiciel qui prendra alors une extension différente (zip par exemple) . Et votre webmaster n'y verra que du feu !!!!

Exercice : envoyer le programme suivant en pièce jointe



7z465.exe

Dans un premier temps

faire un essai d'envoi de ce fichier avec GMAIL et constater que ce n'est pas possible.



Dans un second temps,

7z465.7z compresser le fichier , faire l'envoi et constater que GMAIL ne s'oppose pas au transfert

Les différents formats et les logiciels de compression

UHA	UHarc 0.2 Beta
RAR	WinRar 2.8
RAR	WinRar 2.71
ACE	WinAce 2.02
CAB	Power Archiver 6.11.0
CAB	WinAce 2.02
JAR	JAR 1.02
ACE	WinAce 1.31
BH	Power Archiver 6.11.0
ZIP	WinAce 2.02
ZIP	Winrar 2.8
ZIP	WinZip 8
ZIP	Power Archiver 6.11.0
LHA	Power Archiver 6.11.